

1er MAI GRAND MARCHE AUX PUCES A SIERENTZ

organisé par le judo club

www.judo-club-sierentz.net

Dans les rues et sur la place Dreyfus

3 buvettes : sur la place Dreyfus, près du silo et dans le lotissement.

Bar bière pression, bar champagne, manèges, 2 concerts

Prix de l'emplacement : 3€ le mètre (maximum 5 mètres)

Les inscriptions seront prises en considération dès réception du talon d'inscription dûment rempli, le judo-club décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages.

Le club se réserve l'exclusivité des stands de boissons, confiseries et alimentation : toute demande sera refusée

A retourner dûment rempli avec :

- le paiement (CHEQUE – A L'ORDRE DU JUDO-CLUB SIERENTZ)

- une enveloppe timbrée avec votre adresse ou une enveloppe timbrée à fenêtre

- la photocopie de la carte d'identité (recto verso)

A l'adresse suivante :

HAAS Nicole 6, rue des Fourmis 68510 SIERENTZ

Tél.: 03 89 81 64 84

Avant le 20 avril 2011 impératif

ATTESTATION INSCRIPTION MARCHE AUX PUCES

organisé par le judo-club de Sierentz le 1^{er} mai 2011

Je soussigné(e)

Nom:..... Prénom :.....

Né (e) le A.....

Rue :

CP. :..... Ville :.....

Téléphone : E mail :

Titulaire de la pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, permis de conduire) **rayez ce qui ne convient pas**

Numéro:..... Délivrée par la préfecture / sous préfecture de:.....

Date de délivrance:.....

Propriétaire du véhicule immatriculé:.....

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)

- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code de commerce)

- Ne participer qu'à titre exceptionnel à ce type de manifestation. (2x par an) (article R321-9 du code pénal)

Je suis informé (e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites à mon encontre.

Fait à Sierentz

Le 1er mai 2011

SIGNATURE

ci-joint le règlement de _____ euros pour l'emplacement sur une longueur de _____ mètres.